

Conditions de Rattrapage

1. Vous devez continuer de suivre votre cours habituel et rester à jour avec le paiement des frais d'enseignement.
2. Vous ne pouvez pas prolonger votre inscription au-delà de la période que vous avez réglée pour cause d'absence à des cours durant cette période.
3. Toute demande de cours de rattrapage doit nous parvenir avant le début du cours que vous allez manquer. Les demandes faites plus de trois semaines avant le cours manqué ou après le début du cours manqué ne pourront être prises en compte.
4. Toute demande faite par téléphone, email ou sur place ne pourra être prise en compte.
5. Vous pouvez demander jusqu'à un maximum de 4 cours de rattrapage par année scolaire pendant la période de votre inscription. Les possibilités de rattrapage non utilisées dans l'année ne peuvent se cumuler l'année scolaire suivante.
6. Les cours de rattrapage sont proposés dans la limite des places disponibles dans un autre groupe de même niveau. Nous nous efforçons de vous proposer des cours de rattrapage de niveau approximativement équivalent au cours manqué. Toutefois, nous ne pouvons jamais garantir que vous assisterez à une leçon spécifique quelconque. En cas d'impossibilité de vous proposer un cours de rattrapage correspondant à vos critères, la durée de votre forfait actuel ne peut en aucun cas être prolongée.
7. Une place sera réservée pour vous dans le cours de rattrapage proposé suite à votre demande. L'absence au cours de rattrapage proposé, même avec préavis, n'ouvre aucun droit de cours de rattrapage supplémentaire.